

APPEL A PROJETS 2023

PLEMaRa

DOSSIER DE CANDIDATURE

La PLateforme d'Expertise Maladies Rares (PLEMaRa), basée au CHU de Lille, publie son appel à projets (AAP) à destination des Centres de Compétence de la Région des Hauts-de-France.

Cet AAP est rendu possible grâce à un don du cabinet FRANCONSEIL.

La version électronique ou PDF de ce dossier dûment complétée doit être adressée par mail à Madame **Eva PIREs**, en charge des affaires générales de la transversalité maladies rares du CHU de Lille : plemara@chu-lille.fr, au plus tard le **15 novembre 2024** à minuit. Un email de confirmation vous sera adressé après réception du dossier.

Les lauréats seront contactés via l'email fourni dans le dossier de candidature pour l'annonce des résultats au plus tard le **10 décembre 2024**.

Cet AAP a pour objet de soutenir l'amélioration de l'accueil, le développement d'outils d'information et/ou d'éducation à destination des patients et de leurs proches.

PLEMaRa a en effet parmi ses missions :

- L'accompagnement et l'orientation des patients
- L'amélioration de la visibilité des centres labellisés maladies rares

Il est projeté de soutenir jusqu'à 8 projets (l'enveloppe financière globale est de 8000 euros pour cette édition).

Ce dossier comprend 3 parties :

1. Partie administrative
2. Partie scientifique financement sera à hauteur maximum de 2000 euros par projet, à l'appréciation du jury.
3. Partie financière

1. DOSSIER ADMINISTRATIF

➤ IDENTIFICATION DU PROJET

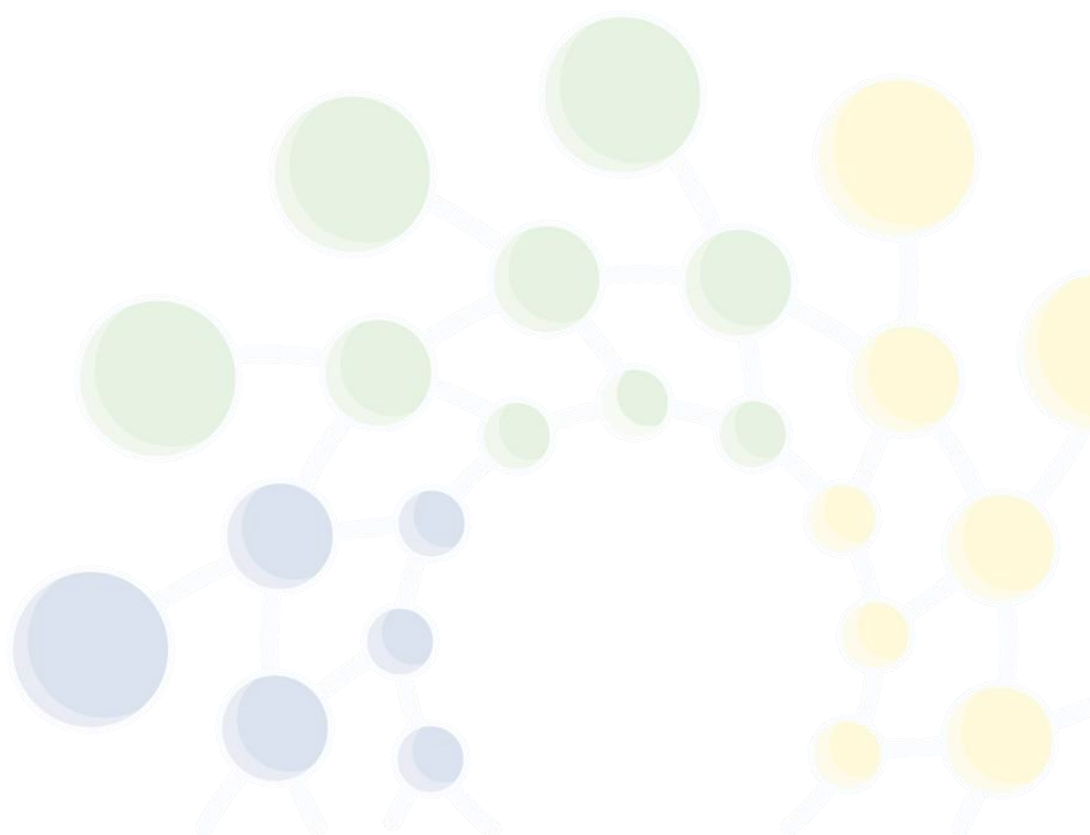
Titre du projet	
Objectif principal du projet	
Durée du projet en mois (12 mois maximum)	
Coût total du projet TTC	
Budget demandé à PLEMaRa (dans la limite maximale de 2000 €)	

➤ PORTEUR DU PROJET

NOM Prénom	
Fonction	
Email	
Centre de Compétence	
Filière	
Etablissement	
Adresse de correspondance	
Téléphone	

➤ Partenaires (si projet collaboratif)

Liste des partenaires			
N°	NOM Prénom (du référent au titre du projet)	Email	<ul style="list-style-type: none">• Service• Centre maladies rares• Etablissement• Associations de patients



2. DOSSIER DESCRIPTIF DU PROJET

➤ DESCRIPTION DU PROJET

Contexte et objectifs (maximum 1 page)

Résultats attendus et perspectives

Texte libre :

Attendus pour les patients :

Possibilité de médiatisation via les réseaux sociaux ou presse : Oui Non

3. DOSSIER FINANCIER

➤ Budget de fonctionnement

Type de dépenses prestation (achat petit matériel, impressions...)	Coût unitaire TTC	Quantités	Coût total TTC
Total € TTC demandé :	€		

La deadline de réception des devis et factures est fixée au **31 mars de l'année suivante**, après cette date, PLEMaRa ne prendra plus en charge les dépenses liées au projet.

